

Camions conventionnels 2013 et plus récents

Description	Mois/millage (km)
<p>Composants de base du camion</p> <p>Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 24 mois, kilométrage illimité. Inclut le remorquage jusqu'au concessionnaire Hino le plus près, pour les déficiences sous garantie.* (Les ajustements et pièces consommables comme les ampoules ou fusibles sont couverts pour une période de 90 jours/ 5 000 km. Les batteries sont couvertes durant 1 an). * jusqu'à un maximum de \$1000</p>	<p>24 mois/ kilométrage illimité</p>
<p>Moteur</p> <p>Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 60 mois/ 400 000 km pour toutes les composantes internes du moteur, et pour les composantes suivantes : bloc-cylindres, tête, pompe à carburant, injecteurs, turbocompresseur et carter de volant.</p>	<p>60 mois / 400 000 km</p>
<p>Garantie des émissions</p> <p>Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 60 mois/ 160 000 km, selon la première éventualité, pour le système de contrôle des émissions.</p>	<p>60 mois / 160 000 km</p>
<p>Longerons et traverses du châssis</p> <p>Offre la protection de garantie contre les fissures structurales causées par un défaut de matériau et de main-d'œuvre durant 60 mois, kilométrage illimité.</p>	<p>60 mois/ kilométrage illimité</p>
<p>Cabine</p> <p>Offre la protection de garantie contre la corrosion et la perforation de la structure de la cabine durant 60 mois, kilométrage illimité.</p>	<p>60 mois/ kilométrage illimité</p>
<p>Boîte de vitesse automatique Allison Série 1000/2000/3000</p> <p>La garantie couvre la réparation ou le remplacement, au choix d'Allison Transmission, pour corriger tout mauvais fonctionnement de la boîte de vitesse résultant d'un défaut de matériau ou de main-d'œuvre durant la période couverte. Les boîtes de vitesse Allison sont garanties par Allison durant la période et pour le kilométrage spécifié.</p>	<p>36 mois/ kilométrage illimité</p>
<p>Système de Freins antiblocage (ABS) pneumatique/hydraulique</p> <p>Offre la protection de garantie contre les défauts de matériau et main-d'œuvre durant 36 mois ou 480 000 km, selon la première éventualité, sur les composantes suivantes: capteurs des roues, valve de modulation et unité de contrôle électronique.</p>	<p>36 mois / 480 000 km</p>